

PREMIÈRE À LANCY : LA COMMUNE MET AU CONCOURS DES ATELIERS D'ARTISTES À SURVILLE

Constatant une pénurie d'ateliers d'artistes dans le canton, le Conseil Administratif de la Ville de Lancy et la Fondation communale immobilière lancéenne (FCIL) ont étroitement collaboré ces derniers mois, pour faire aboutir cette offre inédite à Lancy. Cinq ateliers neufs situés au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Fondation, dans le quartier de Surville (chemin Gaimont 7), sont mis au concours jusqu'au 24 avril.

SOUTENIR LES ARTISTES AVEC DES ESPACES NEUFS À PRIX MODÉRÉS

Destinée à des artistes genevois professionnel-les (arts plastiques, performance ou théâtre), la mise à disposition de ces lieux de création reflète le souhait de la Ville de Lancy de poursuivre son soutien aux artistes, afin qu'ils puissent disposer d'espaces propices à la création.

Pour Myriam Boussina, cheffe du Service de la culture et de la communication : « on sait à quel point les jeunes artistes peinent à trouver des espaces qui correspondent à leurs attentes et à leurs moyens, notamment lorsqu'ils se lancent après leurs études. Nous souhaitons leur offrir un tremplin, le temps qu'ils trouvent un atelier plus pérenne. »

D'une surface de 25 à 30 m² en bordure de la promenade Nicolas Bouvier, chaque espace de travail est indépendant avec un WC privatif et s'ouvre sur une terrasse. À des loyers mensuels qui ne dépassent pas 200 francs (pour les artistes), les ateliers seront mis au concours tous les trois ans, pour une période non renouvelable, la première allant d'août 2023 à juillet 2026.

APPORTER LA CULTURE AU CŒUR DES QUARTIERS

Seule contrepartie requise auprès des artistes lauréat-es : celle de créer ponctuellement des liens avec la population (ateliers portes ouvertes, accueil de classes, éventuelles collaborations avec l'Espace Gaimont situé en face).

Pour Damien Bonfanti, conseiller administratif délégué à la culture, « ce projet est idéal puisqu'il répond à un double enjeu en matière de politique culturelle. Il permet d'accroître le soutien aux artistes d'une part, et d'élargir l'accessibilité à la culture pour la population d'autre part. L'art et les activités culturelles iront à la rencontre des habitant-es, à l'image d'autres projets qui se font dans le cadre de la promotion culturelle. »

La commission qui examinera les dossiers et attribuera ces ateliers d'ici au 5 juin 2023 sera composée de Damien Bonfanti, Myriam Boussina, Nicole Kunz (responsable des centres d'art de Lancy), Alexandre Joly (artiste) ainsi que de Delphine Reist (artiste).